

## **Colloque Les Arts et la Ville 2004 : L'animation des espaces publics et l'art éphémère : un outil de développement.**

### **L'expérience de l'Avenue du Mont-Royal et la mise sur pied de Paysages éphémères Par Michel Depatie**

Il y a 10 ans eut lieu une rencontre importante entre les gens d'affaires de l'avenue du Mont-Royal et les arts qui mena à la création de l'événement d'arts éphémères Nuit Blanche sur Tableau Noir.

Résultat : une vente trottoir traditionnelle devient un lieu où le grand public est mis en contact avec des artistes visuels et des œuvres éphémères de toutes tendances.

Depuis 10 ans c'est près de 1000 artistes qui ont intégré la programmation de l'événement par le biais de toutes sortes d'interventions :

La Grande Fresque de Nuit, street painting nocturne qui rejoint à chaque année près de 10 000 visiteurs.

L'installation une image et mille mots qui transforma l'édicule du Métro Mont-Royal en sculpture poétique avec l'intervention de 40 auteurs de l'Uneq.

Le projet participatif Notre Terre qui mobilisa en l'an 2000, plus de 1000 personnes pendant 10 jours afin de tirer une sculpture de Notre Terre de 15 tonnes sur 2 kilomètres.

Le projet « L'arbre à souhaits des peuples des Amériques » à la fois réalisé sur le Plateau Mont-Royal et à Québec lors du Sommet de 2001.

Du début où l'art bénéficiait de l'achalandage commercial ( 200 000 visiteurs) d'une vente trottoir ou maintenant l'art attire et soutient le développement ( 400 000 visiteurs en 2004).

L'expérience mena à la création d'un nouvel organisme à vocation culturelle : la Société de gestion culturelle qui organise donc depuis quelques années Nuit Blanche sur Tableau Noir et qui fort de son expertise collabore depuis deux ans avec plusieurs festivals et événements dont :

Juste pour Rire  
Le tour de l'île  
Montréal en lumières

En 2004, la Société de gestion culturelle se lance dans une nouvelle aventure : la création d'un nouvel événement culturel d'art éphémère qui s'appuie sur la notion de paysage urbain.

Afin de développer adéquatement les orientations de ce nouvel événement La Société de gestion bénéficie de l'expertise de PHD architecture et met en place un comité d'orientation formé de représentant des disciplines qui ont un lien avec la notion de paysage. Ainsi à la fin de l'hiver 2004 le comité formé de

**Mme Francine Larivée** Artiste en arts visuels

**M. Stéphane Tischer** Directeur de l'école d'architecture de paysage de l'Université de Montréal

**M. Jacques Rousseau** Architecte

**M. Jean-François Potvin** Associé Bosses Design, M. arch.

**M. Philippe Poullaouec-Gonidec** Titulaire de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal

**Mme Tatiana Demidoff-Séguin** Artiste en arts visuels et résidente du Plateau

**Mme Francyne Lord** Commissaire à l'art public, service de développement culturel, Ville de Montréal

**Mme Nathalie Clément** Propriétaire de La Capitale du Mont-Royal, courtier immobilier et résidente

**Mme Marie-Claude Massicotte** Architecte de paysage, Service des parcs et espaces verts, Ville de Montréal

**M. Michel Depatie** Directeur de la Société de développement de l'avenue Mont-Royal et de la Société de gestion culturelle.

se rencontre et définit l'enjeu du concours :

L'enjeu réside dans la réalisation d'une intervention paysagère éphémère en milieu urbain dans le cadre d'un événement annuel au cours duquel, par le biais d'un concours, est créé un parcours, lieu de pratique, de recherche, de diffusion consacré aux diverses interventions paysagères éphémères dans l'espace urbain. L'événement consiste en la création, chaque été, d'un parcours d'interventions paysagères éphémères sur le Plateau Mont-Royal à partir de l'axe principal qu'est l'avenue du Mont-Royal.

Et ses objectifs sont les suivants :

L'événement « Paysages éphémères » poursuit les objectifs suivants :

- Sensibiliser le grand public aux diverses interventions paysagères et artistiques possibles en milieu urbain;
- Offrir une vitrine aux divers professionnels et artistes pratiquant divers types d'interventions paysagères éphémères;
- Contribuer à l'avancement et à la diffusion des connaissances en matière d'interventions paysagères éphémères en milieu urbain;
- Stimuler, encourager, par l'exemple, la création contemporaine en matière d'interventions paysagères éphémères en milieu urbain.
- Contribuer au développement économique du secteur Plateau Mont-Royal en créant un événement culturel et touristique récurrent.

### **L'art éphémère, pourquoi, comment, combien?**

**Par Philippe Drolet**

L'art éphémère ne doit pas être seulement considéré comme une fin, comme un seul objet de contemplation. Il doit être abordé comme un outil et support au développement tant pour les artistes que pour la Ville et ses citoyens.

### **L'art éphémère, pourquoi?**

L'art éphémère, tel qu'abordé avec « Paysages éphémères », c'est-à-dire par l'installation d'œuvres éphémères dans l'espace public, offre un grand potentiel de sensibilisation aux possibilités de transformation de l'espace. La présence des œuvres d'art éphémères amène le public à se questionner sur la qualité d'aménagement de son environnement et sur les multiples possibilités qui peuvent être explorées. À long terme, on peut espérer que cette rencontre provoquée entre le public et les « possibilités » qui sont offertes par la pratique de l'art éphémères provoquera une amélioration du paysage humanisé par la prise en charge d'une certaine responsabilité de critique et de participation à l'acte collectif qu'est celui de construire son paysage.

La pratique de l'art éphémère permet également au citoyen d'appréhender différemment l'espace public, de se réapproprié des espaces « mal aimés », de participer à la requalification d'un espace en voie de servir la communauté d'une façon ou d'une autre. À court moyen et long termes on peut souhaiter que la tenue d'un événement en art éphémère dans un milieu donné

favorise l'occupation, la fréquentation et l'amélioration par exemple d'une place publique désertée par les citoyens.

On peut également considérer que la pratique de l'art éphémère dans des espaces publics constitue un outil d'animation. En effet, l'organisation d'une activité d'art éphémère peut être prétexte à plusieurs types d'animations qui vont de l'organisation d'un concours pour déterminer les œuvres à réaliser ou les artistes à inviter, à des rencontres publiques entre des artistes et le public, à la réalisation d'une œuvre et même à sa désinstallation. Par exemple, Paysages Éphémères a donné lieu à une exposition et à une séance publique de présentation puis pourrait donner lieu à un événement de « vernissage », à la participation du public lors de l'installation, à des « visites » organisées avec les concepteurs à un événement soulignant la désinstallation des œuvres.

Il serait souhaitable d'arrimer l'art éphémère, par ses lieux et ses thèmes, aux orientations de développement local et régional. Ainsi une collectivité qui souhaite développer le marché touristique de la gastronomie (par la présence d'une route des producteurs) pourrait tenir un événement en arts éphémères dans divers lieux, inviter des artistes à s'inspirer par exemple de la présence d'une cidrerie, d'un champ de fraises, d'un éleveur de bison pour proposer un circuit artistique en même temps qu'un circuit gourmand. Ou encore une collectivité qui souhaite améliorer un espace vacant pourrait inviter des concepteurs à s'y produire en s'inspirant soit de l'histoire du lieu ou du paysage environnant.

Les artistes sont également servis par la pratique de l'art éphémère. Il leur offre un outil d'exploration des possibilités d'interventions sur le domaine public. Il pourrait en résulter des projets intéressants de création de mobilier urbain et d'œuvres d'art public. La tenue d'événements en art éphémère offre également un support de diffusion aux artistes par l'exposition des possibles qui ont été soumis et la réalisation de quelques œuvres.

Son caractère « éphémère » offre une possibilité intéressante d'événement et de rencontre entre le public et les artistes, offre une possibilité de « destination culturelle » à l'image d'un festival. L'art éphémère sert autant les artistes, les citoyens et les décideurs, il permet d'ouvrir les horizons puis, éventuellement, de contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

### **Art éphémère, comment?**

Créer un événement en art éphémère comporte quelques étapes incontournables, notamment celle de faire appel à un conseiller professionnel apte à nous accompagner et à nous guider dans notre réflexion et notre action.

D'abord, il faut se doter d'un comité d'orientation. Ce comité peut être composé d'artistes reconnus, de représentants municipaux, d'experts, de bailleurs de fonds (confirmés ou éventuels), de citoyens, etc. Il faut garder en tête que ce comité donnera en quelque sorte à « cote » de l'événement, qu'il est important d'y inviter les gens qui sont susceptibles de soulever la « controverse » s'ils ne sont pas impliqués. Au comité d'orientation, on invite le maximum de gens qui vont devenir des « courroies de transmission » d'information et on souhaite être le reflet d'une « belle concertation » dans le milieu. Dans le cas de Paysages éphémères, le comité d'orientation était formé d'une artiste reconnue, d'experts universitaires en architecture de paysages, d'un architecte, d'un designer, d'une résidente, d'une commerçante et de représentantes de la Ville et de Culture Montréal.

Ce comité est appelé à se prononcer sur l'éligibilité des participants, sur le mode d'octroi des commandes (concours ouvert, sur invitation), sur le type d'interventions attendu, sur le lieu (ou les lieux) d'intervention, sur les thèmes à aborder et s'il y a lieu sur la composition d'un jury de sélection.

Nous recommandons de procéder à l'octroi des mandats aux artistes sous forme de concours.

Cette façon de faire a l'avantage de démontrer la transparence et la crédibilité du processus puis d'établir des règles de fonctionnement et un cadre d'évaluation clairs. Elle permet également de créer un certain nombre d'opportunités propices à publiciser l'événement : annonce du concours, annonce des finalistes, annonce du lauréat...

Lorsque l'on procède par voie de concours, il importe d'établir une réglementation qui établit clairement qui peut présenter une œuvre, comment elle doit être présentée, quand elle doit être présentée, comment et par qui elle sera jugée. La réglementation permet également aux concepteurs de connaître les suites qui seront données au concours, de saisir l'ampleur de leur implication s'ils sont déclarés lauréats et surtout la réglementation établit un budget à partir duquel ils seront appelés à « créer ».

La réglementation du concours s'accompagne d'une programmation. La création d'une programmation élaborée pour un concours représente l'élément essentiel qui peut insuffler une certaine originalité aux interventions paysagères proposées. Ce sont notamment les aspects thématiques de la programmation qui vont donner le ton et garantir un projet qui reflète les besoins et caractéristiques souhaités. (I.e. : caractéristiques physiques, culturelles, sociales, etc.) Nous tenons à rappeler que la programmation demeure le moyen principal pour les concepteurs de saisir tous les enjeux et caractéristiques de l'intervention paysagère à réaliser. La programmation permet ainsi de concentrer un maximum d'informations afin que les concepteurs dépensent le maximum de leur énergie à créer plutôt qu'à se documenter. La programmation établit d'abord les objectifs du concours, donne un maximum d'informations quant au lieu, au contexte et aux contraintes établies par la réglementation municipale.

L'organisation d'un événement en art éphémère commande, comme tout autre événement, une bonne planification des communications. Communication d'abord avec les concepteurs invités à participer, communication avec le comité d'orientation, communication avec le jury. Mais également communications qui permettront de faire connaître l'événement : publication d'appel de candidatures, rédaction de communiqués, organisation de vernissage, d'inauguration, d'annonces publiques, d'expositions, création d'un logo propre à identifier l'événement, sollicitation d'entrevues. Une bonne part des énergies en communication doit également être consacrée à la recherche de financement. Cette recherche de financement se voit bien sûr appuyée par une vaste gamme d'opérations de communication qui visent à faire connaître et surtout à s'approprier l'événement.

Une autre étape importante est celle qui entoure la réalisation des œuvres. Celle-ci commande d'abord une certaine coordination des concepteurs dans la conception des plans. Elle commande également l'obtention des différents permis et autorisation requis à l'installation des œuvres. Cette étape s'accompagne d'un organigramme et d'un échéancier qui permet à chacun des intervenants de bien saisir l'ampleur de son implication.

### **Art éphémère, combien?**

*La grande question!!!* Combien ça coûte tenir un événement en art éphémère? Évidemment je peux vous répondre que ça dépend de l'ampleur de l'événement, du type d'œuvres souhaité, des artistes invités... et ainsi éviter de répondre à cette question embarrassante.

Mais soyons honnêtes... on sait bien que ce n'est pas gratuit et qu'il est quasi impossible d'exiger une implication bénévole des intervenants du début à la fin du projet!

Grosso modo, pour un événement comme Paysages éphémères qui met en scène trois œuvres d'assez grande envergure, tenu une première fois et qui se veut récurrent et où sont octroyés les mandats sous forme de concours, on peut évaluer des dépenses de l'ordre de 70 000\$ qui se répartissent comme suit.

- 15 000\$ couvrant les services d'un conseiller professionnel. Cette somme inclut l'organisation et l'animation des réunions du comité d'orientation, la rédaction, la reproduction et la distribution de la réglementation et de la programmation du

concours, la tenue du jury et les services de communication relatif à la phase de concours (publication d'un appel de candidature, la gestion des communication entre le client et les concepteurs, la rédaction et la distribution d'un communiqué annonçant la tenue du concours et les lauréats). Si l'événement est récurrent, on est en position de penser que l'investissement pour une deuxième année serait réduit à 10 000\$.

- 10 000\$ couvrant les frais relatifs à la gestion des communications et de la promotion de l'événement. Cette somme inclut la création d'un logo et de matériel promotionnel, l'organisation d'une exposition, les activités entourant les relations avec les médias, les vernissages, etc. Si l'événement est récurrent, on est en position de penser que l'investissement pour une deuxième année serait réduit à 5000\$.
- 5000\$ couvrant les droits d'auteurs lorsque sont exposées les propositions de finalistes (10 à 500\$ chacun).
- 15 000\$ couvrant les frais relatifs à la gestion de la réalisation (coordination des plans et devis et obtention des permis) et à la recherche de financement.
- 25 000\$ couvrant les matériaux, les services et les honoraires relatifs à la réalisation de trois œuvres d'importante envergure, soit une somme approximative de 8000\$ par projet.